

**Concertation  
préalable  
du 4 mars  
au 6 mai 2019**

**Compte-rendu**

**Réunion publique**

Mardi 19 mars 2019, Tassin-la-Demi-Lune



## Sommaire

Déroulé .....	3
Tribune.....	3
<b>En préambule.....</b>	<b>4</b>
<b>1 Qu'est-ce que le projet Métro ligne E ? .....</b>	<b>6</b>
1.1 Temps de présentation .....	6
1.2 Temps d'échange .....	9
<b>2 Un projet au bénéfice des habitants .....</b>	<b>10</b>
2.1 Temps de présentation .....	10
<b>3 Un projet au service du territoire.....</b>	<b>11</b>
3.1 Temps de présentation .....	11
3.2 Temps d'échange .....	12
<b>4 Zoom sur la concertation .....</b>	<b>14</b>

## DEROULE

**De 19h à 21h30**

- 1) Qu'est-ce que le projet Métro ligne E ?
- 2) Un projet au bénéfice des habitants
- 3) Un projet au service du territoire
- 4) Zoom sur la concertation

## TRIBUNE

- Fouziya BOUZERDA, Présidente du SYTRAL
- Pascal CHARMOT, Maire de Tassin-la-Demi-Lune
- Roland CRIMIER, Vice-Président de la Métropole de Lyon
- Gérard COLLOMB, Maire de Lyon
- Michel RANTONNET, Maire de Francheville

**Animation** : Claude COSTECHAREYRE

## En préambule

**Pascal CHARMOT, Maire de Tassin-la-Demi-Lune**, remercie l'ensemble des participants présents à la rencontre. Il explique que le projet de métro ligne E doit permettre de connecter l'ouest de l'agglomération lyonnaise à son cœur en 10 minutes, alors qu'il faut 40 minutes en moyenne actuellement et où 60% au moins des trajets et des déplacements se font en véhicules individuels. Il indique que le nombre toujours plus important de voitures dans les cœurs de ville a un prix pour le territoire et pour Tassin-la-Demi-Lune, causant des embouteillages et étant source de pollution. Pascal CHARMOT conclue son introduction en précisant que le projet de métro ligne E est un rendez-vous à ne pas manquer.

**Fouziya BOUZERDA, Présidente du SYTRAL**, salue l'ensemble des participants dans la salle et les élus présents en tribune. Elle souligne l'importance de la présence de ces derniers à chaque réunion publique, depuis la réunion d'ouverture, et indique que la concertation préalable est portée collectivement à chaque rencontre, dans chaque commune. Elle précise que cette concertation est menée avec tous et vise à apporter l'information pour comprendre le projet, ainsi qu'à pouvoir entendre chacun sur tous les supports.

**L'animateur** présente le déroulé de la réunion :

- 1) Qu'est-ce que le projet Métro ligne E ?
- 2) Un projet au bénéfice des habitants
- 3) Un projet au service du territoire
- 4) Zoom sur la concertation

Il donne les règles pour permettre le bon déroulé de la rencontre.

Il souligne l'importance des contributions du public et présente les différentes modalités pour s'exprimer lors de la réunion :

- l'outil interactif, BEEKAST, qui permet à chacun de s'exprimer en live ([beekast.com/metroE](https://beekast.com/metroE)) ;
- les prises de paroles tout au long de la réunion.

Puis, il rappelle que la démarche de concertation est placée sous l'égide de deux garants nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP) et donne la parole à Lucien BRIAND pour présenter leur rôle.

**Lucien BRIAND, garant de la concertation**, explique que la CNDP s'est prononcée sur le besoin de faire une concertation préalable avec garants et a nommé Jean-Claude RUYSSCHAERT et lui-même comme

garants pour cette concertation. Il rappelle que l'objectif de cette concertation est à la fois d'informer le public et de permettre sa participation.

Il précise que le rôle des garants est de s'assurer de l'intelligibilité et de la qualité des informations qui sont mises à disposition et de veiller à ce que les modalités de la concertation permettent à tous de s'exprimer sur le projet, de poser des questions et de recevoir des réponses.

Il poursuit en rappelant qu'à l'issue des deux mois de concertation, les garants seront amenés à rédiger un bilan. Ce bilan, qui sera rendu public, vise notamment à ce que le maître d'ouvrage, le SYTRAL, puisse tirer les enseignements de la concertation et déterminer les suites à donner au projet.

**L'animateur** invite Fouziya BOUZERDA à apporter des précisions sur le rôle et les missions du SYTRAL, en tant qu'autorité organisatrice de transports.

**Fouziya BOUZERDA** indique que le SYTRAL, l'autorité organisatrice des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise définit l'offre de transport, prévoit et organise les investissements. Propriétaire de l'ensemble du matériel roulant et de tous les ouvrages sur lesquels ceux-ci circulent, le SYTRAL a un patrimoine qu'il doit entretenir, financer, renouveler.

Fouziya BOUZERDA indique que le SYTRAL opère sur l'ensemble du département du Rhône avec plusieurs réseaux : le réseau TCL, le réseau Cars du Rhône, le réseau Libellule à Villefranche-sur-Saône, Optibus et Rhônexpress.

Elle précise que le périmètre d'action du SYTRAL couvre près d'1,7 million d'habitants répartis sur près de 300 communes.

Elle rappelle que le réseau du SYTRAL est le 2<sup>e</sup> réseau de France et ne cesse de se développer, permettant un renforcement du maillage territorial. Le projet de cinquième ligne de métro s'inscrit dans ce cadre et vise à permettre d'agrafer les territoires de l'ouest de l'agglomération lyonnaise et d'en assurer une desserte efficace.

**L'animateur** présente ce qui fait l'ADN du SYTRAL : renforcer le maillage territorial ; inscrire les projets dans une politique environnementale forte ; placer l'innovation au cœur des projets et enfin garantir une gouvernance partagée.

# 1 | Qu'est-ce que le projet Métro ligne E ?

## 1.1 TEMPS DE PRESENTATION

**Fouziya BOUZERDA** explique que l'offre de transport est définie à travers la réalisation d'un plan de mandat, qui prévoit les investissements pour développer le réseau et les études sur les projets futurs. Elle indique que les études de faisabilité sur une nouvelle ligne de métro depuis l'ouest de l'agglomération lyonnaise ont été inscrites au plan de mandat 2015-2020.

Elle précise que ces études portaient notamment sur les tracés envisageables, la fréquentation, l'intermodalité, les interconnexions. Dans ce cadre, douze scénarios avec quatre typologies de lignes ont été étudiés pour envisager l'ensemble des possibilités.

Les conclusions de ces études ont fait l'objet d'une restitution auprès de l'ensemble des élus du SYTRAL et ont donné lieu à un vote unanime sur le choix de 2 scénarios parmi les 12 scénarios étudiés :

- Un scénario Alaï – Bellecour, qui permet une interconnexion avec les lignes de métro A et D.
- Un scénario Alaï – Hôtel de Ville, qui permet une interconnexion avec les lignes de métro A et C. Pour ce tracé, une station supplémentaire est envisagée sur le secteur Saint-Paul.

Par la suite, le Comité syndical du SYTRAL a décidé de saisir la CNDP et de poursuivre les études préliminaires pour continuer à affiner le projet.

Outre le choix d'un terminus, la concertation porte également sur l'implantation des stations. Un premier périmètre de réflexion concerne le secteur Libération / Constellation / Ménival, sur lequel un choix sera à faire entre 2 options à l'issue de la concertation. Une première option avec une station unique à Constellation, et une seconde avec deux stations : une station à Libération et une station à Ménival. Le second périmètre de réflexion concerne le secteur Trion / Saint-Irénée, avec soit une station à Trion, soit une station à Saint-Irénée.

**Pascal CHARMOT** souligne que Tassin-la-Demi-Lune a connu un développement démographique important au cours des dix dernières années. Il indique que la population s'y est accrue de 21 % entre 2006 et 2016 et explique que ce développement doit être accompagné en termes de mobilité.

***L'animateur relaie une question posée en direct par les participants sur l'application Beekast : Est-ce qu'il y a une hypothèse de terminus à Gare Part-Dieu ?***

**Fouziya BOUZERDA** explique que l'enjeu de la concertation est de faire émerger un certain nombre d'attentes et de propositions. Elle précise que, même s'il s'agit d'abord de se concentrer sur les options

de tracés qui ont émergé aux termes de l'étude de faisabilité, les lignes de métro sont pensées sur le long terme et l'enjeu est de pouvoir à terme les faire évoluer et faire évoluer le réseau.

**L'animateur** interroge Fouziya BOUZERDA sur le travail de sondage des sols des secteurs concernés par le tracé du métro ligne E.

**Fouziya BOUZERDA** indique qu'une campagne de reconnaissance des sols est en cours, dont l'enjeu est de déterminer et de tester la nature du sol. Les sondages effectués visent à étudier la faisabilité technique du tracé et à expertiser les scénarios envisagés.

**Question posée sur Beekast : Pour la station de Tassin-la-Demi-Lune, faut-il choisir une seule station ou peut-il y en avoir deux : Ménival et Libération ?**

**Fouziya BOUZERDA** répond que la question de l'implantation des stations fait partie de l'objet de la concertation. Pour le secteur Libération, Constellation, Ménival, le choix est soit deux stations : Libération et Ménival ; ou une seule station à Constellation.

**Question posée sur Beekast : N'est-ce pas nuire et faire double emploi avec le TER si la ligne E passe par Saint-Paul alors que le terminus à Bellecour permettra un accès à deux lignes majeures, A et D ?**

**Fouziya BOUZERDA** indique que cela fait entièrement partie de la réflexion et du travail de concertation sur le projet.

**Question posée sur Beekast : Est-ce que la construction de la gare d'Alaï et du parking va entraîner des expropriations et de destructions d'habitations existantes ?**

**Pascal CHARMOT** indique que l'idée est de prévoir un périmètre autour de l'implantation des différentes stations pour préserver la possibilité d'y installer les équipements et infrastructures, en différant certains projets de constructions potentiels plutôt qu'en rasant certains édifices ou certaines constructions.

**L'animateur** demande quelles sont les raisons qui ont conduit à retenir le mode métro.

**Fouziya BOUZERDA** répond que le choix du mode métro découle d'une part de la fréquentation attendue, estimée entre 45 000 et 75 000 voyages/jour aux termes du travail de modélisation effectué. Elle souligne que les métros sont très attractifs et d'expérience, le SYTRAL constate que les volumes de fréquentation anticipés sont à chaque fois en-deçà de la fréquentation effective.

Elle poursuit en indiquant que ce choix de mode découle d'autre part de la configuration géographique de l'ouest lyonnais, caractérisée par une pente de 12 % entre la Presqu'île et le plateau du 5<sup>e</sup> arrondissement, ainsi que par des voiries étroites et sinueuses, permettant difficilement d'accueillir en surface un tramway ou une ligne forte de bus en site propre.

**Question posée sur Beekast : L'utilisation combinée Tram-TCL coûte plus cher aux usagers que le simple abonnement TCL. Avant l'arrivée du métro, ne peut-on pas ouvrir le tarif TCL aux usagers combinant tram et TCL?**

**Fouziya BOUZERDA** précise que le tramway fait partie du réseau TCL, la question se pose donc plutôt pour la combinaison tramway-train. Elle explique que chacun appartient à un réseau différent, le réseau TCL et le réseau SNCF, qui appliquent des modes de tarification différents. Elle indique que la question d'une combinaison tarifaire fait aujourd'hui partie des points en travail et en réflexion, pour permettre une vision interconnectée de l'ensemble des réseaux.

**L'animateur** demande si un système de transport par câble a été étudié.

**Fouziya BOUZERDA** indique que trois grandes études ont été lancées sur trois cadrans couvrant le territoire de la Métropole – une étude Est, une étude Nord, une étude Ouest – qui permettent de réfléchir à l'amélioration de la desserte en transport en commun sur ces territoires. La réflexion porte sur l'ensemble des modes et le transport par câble est l'un des modes qui est étudié, de même que le transport fluvial quand il est adapté, de même que le bus à haut niveau de service. L'enjeu est de déterminer et déclencher le meilleur mode, sur le bon territoire, au meilleur moment.

**L'animateur** interroge Fouziya BOUZERDA sur le type de métro envisagé et les nouvelles technologies dont il va bénéficier.

**Fouziya BOUZERDA** indique qu'il s'agira d'un métro sur pneus entièrement automatique, adapté à la topographie des secteurs traversés. Elle précise qu'il sera accessible aux personnes à mobilité réduite, comme c'est déjà le cas pour toutes les stations de métro du réseau. Il bénéficiera par ailleurs de la 4G, qui va être déployée dans l'ensemble des lignes de métro dès 2019.

**L'animateur** interroge Fouziya Bouzerda sur le coût et le financement du projet.

**Fouziya BOUZERDA** indique que le coût de création du métro ligne E est estimé entre 1 et 1,2 milliard d'euros, étant précisé que c'est un projet qui se répartit sur 2 mandats, dans la perspective d'une mise en service à l'horizon 2030.

**Question posée sur Beekast : Quel sera l'impact de ce projet sur les impôts des Tassilunois ?**

**Fouziya BOUZERDA** détaille les principales sources de financement du SYTRAL, indiquant que 45 % de ses ressources proviennent du Versement transport des entreprises, moins de 30 % proviennent des recettes tarifaires directes et environ 20 % proviennent de la participation des collectivités. Elle précise que la capacité d'investissement du SYTRAL s'est développée en même temps qu'il a réussi à se désendetter au fil des années. L'enjeu aujourd'hui n'est pas d'augmenter les taxes quelles qu'elles soient, ni le Versement transport, ni celle des contribuables.



## 1.2 TEMPS D'ÉCHANGE

**Max VINCENT, maire de Limonest**, pense que cette ligne de métro doit aller au-delà du tracé prévu aujourd'hui, pour pouvoir drainer également tout le secteur Nord-Ouest de l'agglomération lyonnaise, qui possède des bassins d'emplois très importants, à l'image de Techlid. Il plaide pour le tracé Hôtel-de-Ville – Alai qui s'arrête à Saint-Paul dans la mesure où il y a une ligne TER Saint-Paul – Lausanne.

**Fouziya BOUZERDA** répond qu'une réunion est justement organisée sur la commune de Limonest pour parler du renfort d'offre à l'ouest à travers notamment le renforcement des cadences et du réseau de bus.

**Julien MAZILLE**, Tassilunois et représentant de l'association la Ville à vélo, indique que le vélo se développe beaucoup à Tassin-la-Demi-Lune, avec plus de 1 000 vélos par jour qui traversent la ville. Il demande si des parkings relais ont été prévus pour les vélos et si des mesures sont envisagées pour favoriser le report modal de la voiture vers le vélo.

**Fouziya BOUZERDA** indique que le SYTRAL développe le réseau de transport en commun en accordant une attention toute particulière à la prise en compte de l'intermodalité. Elle précise que le métro ligne E sera en connexion avec l'ensemble des modes actifs, et notamment le mode vélo, avec la présence de parkings sécurisés pour les vélos, et de stations Vélo'V.

**Karine FOUSSILLON**, élue à Charbonnières-les-Bains, indique que sa commune va accueillir en 2020 le Campus du Numérique avec 3 000 et plus tard 5 000 étudiants et entreprises. Elle s'interroge sur ce qui est envisagé pour relier ce futur pôle qui sera très attractif.

**Fouziya BOUZERDA** répond que le SYTRAL a d'ores et déjà entamé un travail de réflexion avec le maire de Charbonnières-les-Bains, Monsieur EYMARD, ainsi qu'avec la Région, sur l'adaptation de l'offre de transport en commun dans la perspective de l'ouverture du Campus du numérique et de son développement futur.

**Christiane AGARRAT**, conseillère départementale du canton de Brignais, intervient au sujet des territoires situés en dehors de la Métropole et du périmètre d'intervention du SYTRAL. Elle se demande ce qui va être mis en place par le SYTRAL, dans le cadre de la réalisation de la ligne E, pour faciliter l'arrivée à Alai des citoyens venant de territoires situés au-delà du périmètre de la Métropole, afin qu'ils puissent venir prendre le métro ligne E, sans utiliser la voiture.

**Fouziya BOUZERDA** commence par saluer la mobilisation de Madame AGARRAT sur la problématique des transports et son rôle moteur en faveur d'une adhésion directe au SYTRAL des 6 communes du canton de Brignais. Elle rappelle qu'il y a aujourd'hui une attente forte des usagers en matière de mobilités et un enjeu très important de maillage territorial, notamment dans les zones périurbaines. Elle indique que dans le cadre du projet de métro ligne E, le SYTRAL a pour objectif d'assurer un rabattement sur la station de métro à Alai pour permettre à l'ensemble des communes d'être desservies. C'est le sens de la démarche initiée notamment avec la ville de Brignais, qui a sollicité son adhésion au SYTRAL.

## 2 | Un projet au bénéfice des habitants

### 2.1 TEMPS DE PRESENTATION

L'animateur explique que des habitants de l'agglomération ont été intégrés en amont de la démarche de concertation avec la création d'un panel. Quatre ont accepté de témoigner de leur quotidien.

La vidéo « *Le SYTRAL vous invite à partager votre expérience* » est projetée.

**Pascal CHARMOT, Maire de Tassin-la-Demi-Lune**, souligne que l'impact et les raisons pour lesquelles un projet de cette nature est nécessaire et souhaitable pour désengorger le territoire se mesure bien à Tassin-la-Demi-Lune. Il indique le trafic journalier est compris entre 45 000 et 50 000 véhicules au carrefour de la Libération et de l'Horloge, et que le temps de trajet pour se rendre dans le centre de Lyon depuis sa commune s'est accru de l'ordre de 10 à 15 minutes au cours des quatre dernières années. Il relève qu'un mode lourd viendra répondre à ces enjeux de mobilité sur le secteur et permettra une diminution de flux automobiles aujourd'hui conséquents.

**Michel RANTONNET, Maire de Francheville**, rappelle qu'en 2017, une grande enquête a été menée auprès des Franchevillois pour étudier leurs pratiques de déplacement. Cette étude a révélé que 90 % des déplacements privés, et 70 % des déplacements professionnels sont effectués en voiture sur la commune.

Il indique par ailleurs que 50 minutes de trajet sont nécessaires pour rejoindre Bellecour depuis Francheville en empruntant la ligne de bus C20, par laquelle transitent chaque année plus de 1 500 000 voyageurs, et ce temps de parcours ne cesse de se rallonger. En conséquence, la progression du trafic sur la ligne C20 depuis 2013 est de 2 %, alors que le trafic progresse quatre fois plus vite sur la moyenne du réseau SYTRAL. Il souligne que le métro ligne E présente l'avantage de relier Bellecour en 10 minutes et doit permettre de redéployer tout le réseau de bus pour relier non seulement les autres villes de la Métropole mais aussi les villes plus à l'ouest dans le département.

**Gérard COLLOMB, Maire de Lyon**, estime qu'il y a une attente de la part de la population, et en particulier des jeunes, de voir une diminution de la pollution atmosphérique, conjuguée à un renforcement de la capacité de déplacement dans l'agglomération. Il indique que si beaucoup de lignes de transport en commun ont été développées sur le centre de l'agglomération et sur l'est, il n'en va pas de même pour l'ouest. Selon lui, le projet de métro ligne E est indispensable pour accompagner le développement économique et territorial de l'ouest de l'agglomération. Il explique que la réalisation de cette ligne, à l'horizon 2030, est possible aussi bien techniquement que financièrement.

**Fouziya BOUZERDA** ajoute que le projet de métro ligne E s'inscrit dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie des habitants et usagers, et dans la politique d'accompagnement de la transition énergétique menée par le SYTRAL. Elle indique que le métro ligne E permettrait d'économiser 8 200 tonnes de CO<sub>2</sub> par jour. Elle précise par ailleurs que le mode métro présente différents atouts : il s'agit d'un mode électrique, évolutif et très capacitaire, n'impactant pas l'usage des voiries en surface.

## 3 | Un projet au service du territoire

### 3.1 TEMPS DE PRESENTATION

L'animateur explique que le projet de création d'une nouvelle ligne de métro depuis l'ouest de l'agglomération lyonnaise est un projet non seulement au service des habitants, mais aussi des territoires, et s'articule autour de 4 axes :

- **Renforcer la desserte en transport en commun** depuis l'ouest de l'agglomération lyonnaise.
- **Réduire la part de la voiture individuelle** au bénéfice des transports collectifs et améliorer ainsi la qualité de l'air.
- **Améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers**, en leur offrant une mobilité adaptée et des espaces de vie apaisés.
- **Accompagner l'évolution territoriale** des secteurs desservis.

Il ajoute que la question de la préservation de l'environnement est un axe important pour le SYTRAL, qui mène une politique environnementale se voulant volontariste.

**Fouziya BOUZERDA, Présidente du SYTRAL**, explique que le SYTRAL s'attache à développer une mobilité durable. Elle insiste sur le développement et l'utilisation toujours plus importante des énergies vertes dans le réseau de transport en commun de l'agglomération. Elle indique que le SYTRAL dispose d'ores et déjà de l'une des premières flottes de trolleybus électriques au niveau national. Il s'attache par ailleurs à renouveler son matériel en s'inscrivant dans l'accompagnement de la transition énergétique, à travers différentes expérimentations telles que des bus à recharge électrique.

**Question posée sur Beekast : Sera-t-il possible de se déplacer avec un vélo dans le métro, pour pouvoir effectuer les derniers kilomètres à vélo après avoir quitté le métro ?**

**Fouziya BOUZERDA** répond qu'il s'agit d'un enjeu qui est bien pris en compte et qui amène aujourd'hui le SYTRAL à commander des lignes et des rames de métro plus capacitaires ; des réflexions sont amorcées pour voir dans quelles conditions permettre aux usagers d'accéder aux quais et de monter dans les rames avec un vélo, même aux heures de pointes où la densité d'usagers est très forte.

**Question posée su Beekast : Va-t-il y avoir d'ici 2030 des réorganisations pour essayer de limiter l'impact et la place de l'automobile et qu'est-il prévu pour réduire les pollutions ?**

**Fouziya BOUZERDA** expliquer que l'enjeu est de pouvoir développer les transports en commun et renforcer le maillage du réseau, en favorisant par ailleurs l'intermodalité et l'interconnexion des modes.

**Roland CRIMIER, Vice-Président de la Métropole de Lyon**, indique que la mobilité est la priorité de la Métropole, une mobilité qui permette de se déplacer et aller travailler sans difficulté, et de vivre bien. Il précise que la Métropole travaille depuis plusieurs années à l'amélioration de la qualité de l'air et à la lutte contre le réchauffement climatique. Le plan climat a été lancé et est en cours d'actualisation pour la fin de l'année. La Métropole s'attache à réduire l'exposition des habitants aux Nox (oxydes d'azote). Une zone à faible émissions (ZFE) se met en place, destinée à réduire les émissions provenant du trafic routier dans la Métropole. Par ailleurs, les élus ont voté le déclassement de l'autoroute A6/A7. L'objectif est de diminuer la pollution, en s'inscrivant dans les mobilités du futur.

**Fouziya BOUZERDA** précise que le déclassement de l'autoroute A6/A7 va être accompagné par une ligne express dédiée aux transports en commun. Les mobilités se développent et le transport en commun est là pour accompagner la dynamique de développement des territoires et doit s'inscrire dans une mobilité durable.

**Question posée sur Beekast : Quand le travail de réorganisation lié au métro ligne E va-t-il commencer et comment les propriétaires et personnes concernées vont-ils être informés ?**

**Pascal CHARMOT** précise que le projet est dans sa phase de concertation. Cette concertation permet l'échange avec les habitants et usagers du territoire sur le projet. Elle est jalonnée de multiples rendez-vous, et notamment des ateliers cartographiques et des rencontres de proximité sur les lieux du quotidien. La ville de Tassin-la-Demi-Lune s'efforcera d'apporter au fil de l'eau les outils qui permettront de garder active la discussion que le SYTRAL a décidé de mener tout au long du projet.

**L'animateur** interroge Monsieur RANTONNET sur l'enjeu d'attractivité du territoire.

**Michel RANTONNET** indique que l'ouest métropolitain compte plus de 20 000 emplois privés dont 6 000 emplois chez Sanofi à Marcy-l'Etoile et 2 000 emplois chez Boiron à Messimy. Selon lui, il est donc nécessaire de développer les transports en commun pour les salariés. Il explique par ailleurs qu'il y a un réel besoin d'un axe Est-Ouest en transport en commun et évoque l'utilité de relier Alaï à la Gare Part-Dieu.

**Gérard COLLOMB** ajoute qu'il est important de pouvoir détourner les voitures qui ne font que traverser l'agglomération lyonnaise, pour permettre notamment aux transports en commun de pouvoir circuler d'ouest en est et ce, sans difficulté. Il évoque par ailleurs le Nœud ferroviaire lyonnais et la nécessité selon lui de disposer d'un hub central qui permette de combiner TGV, TER et autres modes de transport.

## 3.2 TEMPS D'ÉCHANGE

**François PASTRE, élu à Craponne**, considère que la réalisation du projet de métro ligne E nécessite une synergie entre la Métropole, les communes et le SYTRAL. Il ajoute que le projet doit s'accompagner, dans les communes un peu plus amont, de la réalisation de parkings relais et de poches de stationnements pour pouvoir amener chaque habitant de chaque commune au plus près du métro,

ainsi que de la création de voies cyclables qui pourraient relier les territoires de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) à la Métropole de Lyon, mais aussi de cheminements piétonniers.

**Fouziya BOUZERDA** répond que l'interconnexion est un enjeu non seulement à Alaï, mais aussi au-delà. Elle explique que les nouvelles stations sont pensées dans leur intermodalité et seront interconnectées aux différents modes de transports, notamment : au vélo, avec des parcs sécurisés et des stations Vélo'V ; à la voiture, avec des parc relais ; mais aussi au bus, avec des rabattements. Sur ce dernier point, elle indique que l'enjeu est que chaque station puisse se voir effectivement connectée avec des lignes de bus qui permettent de desservir l'ensemble de l'ouest de l'agglomération. Elle précise par ailleurs que le SYTRAL travaille au quotidien en synergie avec les différentes collectivités et réfléchit d'ores-et-déjà à l'implantation de parcs relais efficaces, et aux moyens d'assurer du rabattement sur des territoires qui peuvent être extérieurs au périmètre TCL.

**Martine ESSAYAN**, habitante de Tassin-la-Demi-Lune, s'étonne qu'il n'y ait pas de ferroutage qui se mette en place en France, pour le transport de marchandises, alors que cette forme de transport est courante dans d'autres pays européens, en particulier en Suisse. Elle se demande par ailleurs si le SYTRAL envisage des transports en commun sur les voies fluviales.

**Fouziya BOUZERDA** explique que des études tous modes ont été menées, incluant l'étude du transport fluvial, mais aussi du transport par câble. Elle indique que pour le transport fluvial, des enjeux se posent en termes de navigabilité et de capacité : le transport fluvial est souvent saisonnier et il présente des capacités de transport moindres par rapport notamment au bus.

**Laurence DUVERGER**, conseillère municipale et habitante de Tassin-la-Demi-Lune, se demande où l'on en est du tarif unique éventuel SNCF - TCL.

**Fouziya BOUZERDA** répond que le travail de réflexion est en cours sur le sujet de la mise en place d'une tarification unique. Cette question nécessite un travail en partenariat avec la SNCF, sur différents points. Il faut notamment pouvoir identifier le nombre de voyageurs qui prendraient le réseau SNCF en étant abonnés TCL et prendraient le réseau TCL en étant abonnés SNCF.

**Denis EYRAUD**, président de l'Union des comités d'intérêts locaux et d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise (UCIL), exprime le soutien de l'UCIL au projet de métro ligne E. Il indique que c'est un projet que l'UCIL a imaginé dès 2012 et qu'elle considère, avec l'Anneau des sciences, comme les seuls équipements capables de désenclaver l'ouest lyonnais.

## 4 | Zoom sur la concertation

**Fouziya BOUZERDA** précise que la concertation est un temps important, permettant la co-construction du projet et l'échange sur des sujets clés. Elle précise que l'objectif est d'avoir une concertation accessible à tous et au plus proche des habitants, à travers un dispositif un accès à l'information et à la participation au plus grand nombre. Plusieurs types de rencontres sont organisés, à l'image d'ateliers cartographiques ou thématiques pour approfondir certains sujets en particulier, mais aussi de rencontres de proximité sur les lieux de vie du quotidien.

La vidéo « *Métro ligne E : Le SYTRAL vous invite à participer à la concertation !* » est projetée.

**L'animateur** rappelle que la concertation porte sur tous les sujets et partage 3 sujets pour lesquels le SYTRAL attend notamment des contributions. Il s'agit : du choix du tracé, des zones d'implantation des stations et de l'accès à ces stations. Il présente par ailleurs des éléments du dispositif mis en place dans le cadre de la concertation : le dossier de concertation, la synthèse du dossier, le dépliant sur le projet, les divers ateliers et rencontres de proximité. Il demande au garant, Lucien BRIAND, de présenter les enseignements qu'il tire de la soirée.

**Lucien BRIAND** fait état d'une réunion riche en échanges à l'image des autres réunions publiques. Il note l'éclairage apporté sur certaines préoccupations locales, et notamment sur les sujets du cadre de vie, de la tranquillité et de l'intégration architecturale des stations. Il félicite les participants pour la richesse et la diversité des questions posées, en particulier sur l'application Beekast. Il encourage les personnes souhaitant en savoir plus à consulter les divers documents mis à disposition, ainsi qu'à continuer à participer sur le site Internet dédié.

**Fouziya BOUZERDA** conclue la rencontre et remercie les participants. Elle souligne la qualité des échanges.